

* * *

Examens cantonaux

Les examens cantonaux de 4H et 8H débuteront le 1^{er} juin selon le programme suivant :

- Mardi 1^{er} juin, production de l'écrit 8H
- Vendredi 4 juin, compréhension de l'écrit et fonctionnement de la langue 4H
- Semaine du 7 au 11 juin, suite et fin des épreuves de français et mathématiques 4H et 8H.

* * *

Horaires 2021-2022

Les horaires scolaires de l'année 2021-2022 restent inchangés par rapport à l'année scolaire actuelle et sont visibles en tout temps sur notre site internet

www.aepcorg.ch.

Les requêtes particulières au sujet des horaires de 3H et 4H (horaire A ou B) sont à adresser à la direction d'ici au 31 mai 2021 au plus tard.

* * *

Demandes de congé avant/après les vacances

Nous rappelons que le Département recommande de n'accepter aucune demande de congé d'anticipation et/ou prolongation des vacances.

Cette recommandation s'applique naturellement aussi pour la fin et le début de l'année scolaire.

Ainsi, tous les élèves seront en classe lors de la journée de clôture, **vendredi 18 juin**, puis de retour pour la reprise de l'année 2021-2022, soit le **jeudi 19 août**.

* * *

Organisation 2021-2022

L'organisation des classes et l'enclassement des élèves pour l'année scolaire 2021-2022 seront communiquées sur notre site internet www.aepcorg.ch entre fin juin et début juillet.

Les listes d'élèves se présenteront, comme en 2020, sous forme de fichiers PDF protégés. Les mots de passe vous parviendront par courriel juste avant la publication.

* * * * *

COVID-19 – mesures de protection

Le Service de l'Enseignement a récemment mis à jour le *Plan de protection pour l'École obligatoire*. Les mesures en vigueur actuellement perdureront jusqu'au terme de la présente année scolaire. En voici un rappel non-exhaustif :

- les élèves se lavent régulièrement les mains à l'eau et au savon,
- les adultes se nettoient régulièrement les mains à l'aide du gel hydro-alcoolique et portent le masque en permanence dans l'établissement,
- les rencontres de **10** personnes et moins peuvent s'organiser,
- les classes sont aérées régulièrement et généreusement,
- les promenades d'école et activités culturelles peuvent s'organiser mais ne réunissent en principe pas plus de deux classes, voire trois s'il s'agit de classes du même centre scolaire et du même ½ cycle.

Nous rappelons que si un élève développe des symptômes, il reste/rentre à domicile et va se faire tester dans un centre de dépistage ou suit les indications de son pédiatre. Si le résultat du test est négatif, l'élève peut retourner en classe 24 heures après la fin des symptômes.

* * * * *

Échanges linguistiques 7-8H

Le Bureau des Echanges Linguistiques du canton du Valais propose aux élèves des écoles primaires des degrés 7-8H de participer cet été soit au programme « *Echange en Valais* », soit à celui proposé par l'Agence Nationale Movetia, « *Echange durant les vacances* ».

Ces programmes permettent de parler la langue apprise à l'école (l'allemand) en situations authentiques et de partager la vie d'une famille d'une autre région linguistique du Valais ou de Suisse. Les jeunes, âgés entre 11 et 18 ans, ont ainsi la possibilité de passer une à deux semaines dans la famille de leur correspondant. Ils accueillent ensuite leur partenaire d'échange dans leur propre famille. Un séjour dans le Haut-Valais est également organisé par l'association Verl. Informations complémentaires disponibles auprès de la direction, par courriel, ou auprès du BEL.

Dynamisation de la cour d'école de Chalais

Soucieuses du bien-être des élèves, les enseignantes spécialisées et la médiatrice scolaire ont proposé un questionnaire sur le climat scolaire de l'école de Chalais aux enseignants. Ces derniers ont pris le temps de le faire passer aux élèves et y ont également participé.

Les élèves ont relevé un point important qui préoccupe le personnel enseignant : des situations conflictuelles et des violences physiques ou verbales pendant les récréations.

Un groupe de travail, comprenant un enseignant des cycles 1 et 2, le responsable de centre, les enseignantes spécialisées, l'intervenante socio-éducative et la médiatrice scolaire a été mis en place pour apporter des solutions à ce problème. Trois interventions ont été retenues :

1^{ère} démarche : renforcer et intensifier la surveillance des récréations. Ceci est déjà en vigueur.

2^{ème} démarche : vu que la cour n'offre pas d'activités ludiques, les élèves s'occupent comme ils peuvent. Il faut donc leur donner la possibilité d'être actifs à travers des jeux et d'autres propositions. C'est dans cette perspective que **nous aimerions demander aux élèves ainsi qu'à leurs parents de nous amener des jeux d'extérieur en bon état, dont ils n'ont plus l'utilité, d'ici le mois de juin**. Les enseignants les trieront et les mettront à disposition des enfants.

3^{ème} démarche : rendre la cour plus attrayante en modifiant son profil. Ceci fait partie d'un projet que nous voulons concrétiser avec les élèves.

Nous remercions chaleureusement les parents de leur participation.

Pour le groupe de réflexion

Charles-André Perruchoud
Responsable de Centre

